



**Communiqué de candidature pour l'inscription au Mastère Professionnel
en Business Analytics & Data Science
Formation à distance
2026-2027**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour l'inscription en première année (M1) du Mastère Professionnel en Business Analytics & Data Science (BADS).

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant les deux ans de formation (M1 et M2) et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent en présentiel durant les jours de la semaine dans un des centres d'examen de l'UVT.

Qui peut postuler?
Peuvent postuler au mastère les candidats titulaires d'une licence appliquée, licence fondamentale, maîtrise ou Ingénierie en Informatique (ou équivalent) ou en Statistiques (ou équivalent).
Comment s'inscrire ?
1^{ère} étape: Préinscription en ligne
✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT au plus tard le 10 septembre 2026. Le lien de préinscription est le suivant : http://inscription.uvt.tn/candidature/?formation=1-BADS-387

Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription en ligne sont les suivantes :

- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers);
- CV;
- Extrait de naissance en français;
- Copie du baccalauréat et du relevé des notes;
- Copie de tous les diplômes universitaires et les relevés de notes pour toutes les années universitaires y compris les années de redoublement;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé;
- Attestations de travail, de stages, de formations ou tout autre document attestant l'expérience professionnelle, classées par ordre chronologique;

NB: Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via
Le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape: Dépôt de dossier

- ✓ Une fois la sélection est dressée, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**
- ✓ **Seuls les candidats présélectionnés** seront invités à finaliser l'inscription en déposant ou envoyant par voie postale l'ensemble des pièces justificatives déjà soumises en ligne, accompagnées :
 - d'une demande d'inscription au nom du président de l'UVT dûment signée ;
 - du règlement intérieur de l'UVT dûment signé ;
 - de l'imprimé de validation de la candidature en ligne dûment signé.
- ✓ **Seule la date de réception** du dossier au bureau d'ordre de l'UVT fait foi ; la date d'envoi ne sera pas prise en considération.

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.**

Critères de sélection et formule de calcul du score (voir Annexe 1)
Les droits d'inscription:
✓ 1606.000 DT/année universitaire Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription sur le site Web de l'UVT au plus tard le 04 octobre 2026.
Etudiants étrangers:
Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et que vous possédez un identifiant unique délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.
Important:
Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2026-2027 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT. De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.
Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : https://www.uvt.rnu.tn/bads
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254 Fax : +216 71 903 603 www.uvt.rnu.tn

Annexe1 : Critères de sélection et formule de calcul du score

Mastère Professionnel en Business Analytics & Data Science Formation à distance

(MPBADS)

$$\text{Score} = (3 * \left[\left(\frac{M1 + M2 + M3}{3} \right) * (1 - \text{Malus}) \right] + 2 * M_{bac}) / 5 \\ + \left(\frac{BS1 + BS2 + BS3}{3} \right) + \text{BEP} + \text{BADP} + \text{BEPFPP}$$

Sont pris en compte dans le score :

1. Les moyennes des 3 premières années d'études réussies après le Bac.

Avec :

- M1 = Moyenne de la 1^{ère} année après le Bac.
- M2 = Moyenne de la 2^{ème} année après le Bac.
- M3 = moyenne de la 3^{ème} année après le Bac.
- Malus = 0,2 si 1 redoublement après le Bac.
- Malus = 0,4 si 2 redoublements ou plus après le Bac.

Remarque :

- Pour les ingénieurs, les notes prises en considération sont celles des années de formation d'ingénieur.
- Pour les candidats issus d'universités privées, seuls les candidats ayant présenté une décision d'équivalence fournie par le MESRS seront classés.
- Les candidats ayant plus que deux redoublements durant leur cursus universitaire seront considérés comme non éligibles.

2. Les sessions (principale ou rattrapage) des 3 premières années d'études après le Bac.

Avec :

- BS1 ou bonus session 1^{ère} année = 1 si session principale ou 0 si session de rattrapage.
- BS2 ou bonus session 2^{ème} année = 1 si session principale ou 0 si session de rattrapage.
- BS3 ou bonus session 3^{ème} année = 1 si session principale ou 0 si session de rattrapage.

3. Des études pertinentes

Avec BEP ou bonus d'études pertinentes égal à :

- 2 si la spécialité du candidat est pertinente (en relation avec la business intelligence et/ou la science des données)
- 0 si la spécialité du candidat n'est pas pertinente

4. Autres diplômes pertinents

Avec BADP ou bonus d'autres diplômes pertinents égal à :

- 1 si le candidat a un diplôme d'ingénieur ou un diplôme de mastère ou un doctorat
- Sinon 0

5. Expérience professionnelle et/ou formation(s) professionnalisante(s) pertinente(s)

Avec BEPFPP égal à :

- 2 si expérience professionnelle et/ou formation(s) professionnalisante(s) pertinente(s)
- 0 Sinon